

QUESTION 54

Systeme européen de délivrance de brevets

Annuaire 1973/I, page 85
28^e Congrès de Mexico, 12 - 18 novembre 1972

Q54

QUESTION Q54

Systeme européen de délivrance de brevets

Résolution

L'Association Internationale pour la Protection de la Propriété Industrielle

1. *approuve* l'action du Conseil des Présidents;
2. *donne* mandat au Conseil des Présidents de poursuivre cette action;
3. *charge* la délégation qui sera désignée pour la Conférence diplomatique de Munich de soutenir la position de l'AIPPI.

* * * * *